**Association des "Amis du Vexin Français"**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du samedi 26 mai 2018**

**au château de BOURY-EN-VEXIN (Oise)**

**Rapport Moral**

**1. Rapport du président**

par Etienne de Magnitot

Mesdames, Messieurs

**L’année 2017 pour l’association**

Nous avons tenu l’année passée quatre réunions du conseil d’administration et deux de bureau. Nous avons également réalisé notre assemblée générale, ordinaire et extraordinaire, au château de La Roche-Guyon, le 18 mars.

• Une **sortie** a été réalisée le 6 juin en association avec la SVS. Au programme projection d'un audiovisuel réalisé par la SVS "Le train du Sausseron", déjeuner en commun, visite à Butry-sur-Oise de son "Musée des Tramways à Vapeur et des chemins de fer Secondaires français (MTVS)" où nous attendaient deux bénévoles de cette association qui nous ont guidés dans le musée en nous expliquant le fonctionnement de ces machines à vapeur et tout le travail de sauvegarde et de remise en état de leur collection de véhicules ferroviaires. Nous avons même pu embarquer dans un train à vapeur authentique pour une (très) courte promenade.

• **Les commissions départementales**. Je ne vous rappelle pas les nombreuses commissions auxquelles nous participons, ainsi que celles du Parc Naturel, pour lesquelles vous connaissez nos représentants. Ces commissions et comités sont pour nous des lieux de connaissance et d’action indispensables, et nous y sommes attentifs.

• Je n’aborde pas l’ensemble de nos **moyens de communication**, puisque Marie-Claude Boulanger va nous en parler, que ce soit la revue, le site Internet, la présence sur Facebook, …

Merci à Axel Fossier pour son implication en tant que webmestre.

• **Les cinquantenaires**

Ce qui va de pair avec notre association est la création de la ville nouvelle de Cergy, et du département du Val d’Oise. Cet anniversaire pour le Val d’Oise sera célébré en grandes pompes prochainement. Et c’est la grande faim de territoire, de la part des urbanistes de la ville nouvelle, qui a conduit à la résistance de quelques visionnaires.

Les deux autres anniversaires ont été décrits par Jean-Claude Cavard dans notre revue de décembre :

- Les cinquante ans des Parcs Naturels Régionaux, créés par décret du 1er mars 1967. Le premier parc en Ile de France fut créé en 1985, dans la vallée de Chevreuse, déjà pour faire poids devant la ville nouvelle de Saint-Quentin en Yvelines.

- Les cinquante ans du domaine de Villarceaux. Là, je pense que les dates sont moins fondatrices. Disons que le premier permis de lotir, qui datait de 1966, fut ensuite cassé par le préfet. Les Amis du Vexin ont œuvré de ce moment jusqu’à la fin des années 1980, pour aboutir au bail emphytéotique de 99 ans signé par la Région le 15 novembre 1989.

Jean-Claude Cavard nous rappelle opportunément le projet de valorisation touristique porté en 1987 par Jacques Dupâquier. Nous en sommes toujours au constat que ce qui manque à Villarceaux, c’est bien un projet de mise en valeur.

• **Affaires en cours**

**Projet de carrière mené par Heidelberg-Cement-Calcia**.

Heidelberg-Cement a déposé son dossier de demande d’exploitation courant 2017. La manifestation des associations (AVL3C, AABV) du 14 octobre a réuni plus de 500 personnes.

Le préfet des Yvelines a imposé la mise en compatibilité du Plan Local d’Urbanisme de Brueil-en-Vexin, approuvé le 26 janvier 2012,, avec le Projet d’Intérêt Général du 13 mai 2015.

Une procédure est pendante au Tribunal Administratif, en appel, sans retour pour le moment.

Cette modification du PLU a été soumise à enquête publique du 5 février au 12 mars 2018, et a été prolongée de cinq jours. Nous avons exprimé là aussi notre opposition, par courrier auprès du commissaire-enquêteur, daté du 2 mars 2018. L’avis du commissaire-enquêteur, en date du 17 avril, est malheureusement favorable.

**Magny-en-Vexin, la Demi-Lune**. Nous pensions l’affaire perdue. Il suffisait au demandeur, la SARL Sodimag, de déposer un permis modificatif avant décembre. Or Sodimag ne l’a pas fait ; donc son permis est annulé. De même, l’autorisation au titre de la CDAC.

Il reste que la zone est toujours constructible, au vu du PLU. Mais tout projet d’importance devra recevoir l’autorisation de la CDAC. Nous y serons vigilants.

**Magny-en-Vexin, l’église**. L’état des toitures de l’église de Magny est préoccupant. La mairie en est consciente, mais tarde à agir. L’ASMV (Association pour la Sauvegarde de l’église de Magny-en-Vexin), qui vient de bénéficier d’un legs important (legs accordé à l’évêché) est très motrice pour la réalisation des travaux. Notre association participe à son action. La première tranche de ces travaux se monte à environ un million d’euros.

**Lignes électriques Cergy-Persan**. Autant nous jugions (Daniel Amiot et moi-même) que la concertation préalable avait été bien menée et que le projet (de renforcement de ligne et d’enfouissement partiel) ne présentait que des aspects positifs, autant nous sommes déçus de la façon brutale avec laquelle les travaux se déroulent.

**Villarceaux**, dont nous venons d’évoquer le cinquantenaire, qui, depuis l’origine de l’association, fait l’objet d’attentions et de réflexions de notre part, que Jacques Dupâquier surnommait « le Versailles du Vexin », redevient un sujet d’inquiétude.

En effet, la Région y dépense un million d’euros par an, voire plus pour les investissements, pour en assurer la maintenance et la visite gratuite. La Chambre Régionale des Comptes s’est penchée sur cette activité. On se doute bien que le rapport ne sera pas favorable au maintien de ces dépenses. Et, parallèlement, la Région a demandé une étude prospective sur ce même site à un cabinet indépendant, nommé « In Extenso ». Bref, la Région, soit valorise mieux le site, soit se démet ; alors que pourtant le bail emphytéotique dont elle dispose n’est pas en phase de renouvellement. Le propriétaire, qui est la «Fondation pour le Progrès de l’Homme», a clairement dit que, dans ce cas, il ne garderait pas le site (château et parc).

Nous craignons donc cette éventualité ; et nous nous joignons aux élus locaux et aux associations de proximité, aux VMF, au Parc Naturel, ainsi qu’à notre député, pour élaborer nous aussi des pistes de projets et les proposer à la présidente de région, Madame Pécresse.

L’affaire en est là, même si une lettre de la vice-présidente de la Région chargée de la culture, du patrimoine et de la création, Madame Evren, qui vient d’arriver, continue de nous alarmer.

• **Renouvellement du conseil d’administration**

Nous avons actuellement dix-neuf administrateurs. Pour quatre d’entre eux, les mandats de trois ans arrivent à renouvellement, à savoir : Pierre Bellicaud, Jean-Claude Cavard, Monique Héron, Claude Rosset.

Deux, sur ces quatre, souhaitent ne pas se représenter : Monique Héron, Claude Rosset. Monique Héron habite de moins en moins à Parnes, et souhaite se démettre de ses responsabilités locales.

Claude Rosset a assuré neuf ans de secrétariat général, avec la méthode, la fiabilité, et l’amabilité que nous lui connaissons tous. Merci vivement, cher Claude, de ton implication et de tout ce que tu nous a apporté. Et nous comprenons bien que tu veuilles un peu de temps pour toi.

De plus, Bernard Bourget, qui avait été réélu l’année passée, a souhaité ne pas continuer, pour raisons personnelles, et pour se consacrer à sa propre association.

Nous proposons donc à la réélection Pierre Bellicaud et Jean-Claude Cavard ; et à l’élection François Michon.

 le secrétaire général sortant le président

 Claude Rosset Etienne de Magnitot